Informations de base	
2003/2504(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la dimension septentrionale et le nouveau plan d'action 2004-2006 **Subject** 4.70.05 Coopération régionale, coopération transfrontalière 6.40.02.02 Relations avec l'Europe du nord et les pays baltes	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
07/11/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		
16/01/2003	Décision du Parlement	T5-0020/2003	Résumé
16/01/2003	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2003/2504(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0021/2003	15/01/2003	
Proposition de résolution		B5-0024/2003	15/01/2003	
Proposition de résolution		B5-0028/2003	15/01/2003	
Proposition de résolution		B5-0035/2003	15/01/2003	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0020/2003 JO C 038 12.02.2004, p. 0283-0310 E	16/01/2003	Résumé

Résolution sur la dimension septentrionale et le nouveau plan d'action 2004-2006

2003/2504(RSP) - 16/01/2003 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution commune proposée par 6 groupes politiques (PPE-DE, PSE, ELDR, GUE/NGL, Verts/ALE et UEN) appelant la Commission à prendre en compte certains aspects dans la préparation du plan d'action 2004-2006 pour la politique de la dimension nordique de l'UE. Le Parlement appelle les présidences grecque et italienne à apporter un soutien complet à la dimension nordique. L'objectif principal de la politique de la dimension nordique, créée en 1999, est de se saisir des occasions et des défis posés par l'élargissement qui étend les frontières communautaires à la Russie et fait de la Biélorussie et de l'Ukraine les nouveaux voisins de l'UE. Le Parlement souhaite que la Commission se concentre sur les disparités sociales qui risquent de croître entre l'Europe élargie et les pays frontaliers. Le plan d'action devrait permettre de commencer un programme de partenariat dans le domaine social et de la santé. Il demande, par ailleurs, à la Commission à s'assurer que le développement durable et l'environnement soient les pierres angulaires du plan d'action de la dimension nordique. L'environnement marin de la Baltique est fragile et unique et doit faire l'objet d'une attention particulière, tout comme la sécurité nucléaire, pour arriver à une bonne gestion des eaux usagées et une distribution d'eau potable propre. Le Parlement souligne également la nécessité de remplacer les centrales nucléaires de Sosnovy Bor (près de Saint-Pétersbourg et de Kola (près de Kandalaks) par des installations modernisées ou par des centrales au gaz. La Commission devrait pouvoir convaincre la Russie de résoudre les problèmes des déchets nucléaires dans la Mer des Barents et de signer le programme multilatéral environnemental et nucléaire. Le Parlement demande également la poursuite des efforts dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. Il considère notamment comme essentiel qu'une gestion efficace des frontières s'instaure pour éviter l'apparition de nouveaux problèmes de sécurité (dont notamment le trafic de femmes, particulièrement récurrent dans cette région). Il appelle la Russie à favoriser le développement économique de Kaliningrad avec une série de mesures prises dans le contexte du plan d'action, chevillées par des mesures mises en oeuvre dans le cadre du nouvel accord sur le régime de transit conclu entre la Russie et l'enclave de Kaliningrad. Le Parlement insiste également sur la coopération transfrontalière qui devrait également impliquer la société civile. Le plan d'action devrait améliorer la coordination et la simplification des procédures entre les programmes de l'UE concernés - Interreg, Phare et Tacis - dans le but de créer un cadre simplifié et unique pour la coopération transfrontalière. Enfin, le Parlement invite la Commission à étudier la possibilité d'une ligne budgétaire séparée concernant la dimension nordique dans la préparation du budget 2004.